

BUREAU «POLITIQUE DE LA VIEILLESSE, DU HANDICAP ET DE LA DÉPENDANCE»

Le bureau sera impliqué dans deux opérations transversales importantes :

la construction d'un modèle de micro-simulation de retraite (en collaboration avec la sous direction Synthèses et l'INSEE). Des travaux descriptifs, puis prospectifs à 5 ou 10 ans, concourront à la préparation de ce modèle.

la préparation de l'enquête HID (avec la sous-direction Santé, la MIRE et l'INSEE) (pôles handicap et dépendance)

Les collaborations avec l'INSEE porteront notamment sur l'économie générale de l'enquête et le plan de sondage.

En interne, l'articulation entre les volets santé et handicap sera affinée par une cohérence entre pathologies, déficiences et limitations fonctionnelles (intégrant une notion de sévérité du handicap).

OPÉRATIONS STATISTIQUES

Retraites

- **Suivi annuel des retraites**

Pour suivre les effets de la réforme de 2003, des statistiques détaillées sont demandées aux principaux régimes des secteurs privé et public. Elles portent notamment sur les dispositifs suivants : décotes, surcotes, départs anticipés, rachats. Suivies annuellement, elles permettent de mesurer les premiers effets de la réforme.

- **Échantillon Interrégimes de Cotisants 2007 (EIC)**

La périodicité de l'EIC étant de quatre ans, le prochain EIC se prépare en 2006 pour 2007. Un cahier des charges provisoire sera établi en janvier pour permettre une consultation des principaux régimes de retraite au 1^{er} semestre. Le régime additionnel de la fonction publique et la caisse des barreaux seront contactés.

Le cahier des charges définitif devra être finalisé avant l'été pour permettre au second semestre de procéder aux traitements juridiques de l'EIC (CNIL, arrêté).

Par ailleurs, la possibilité d'apparier l'EIC avec l'EDP sera expertisée afin de récupérer des informations sur la situation familiale de l'individu.

- **Enquête complémentaire à l'EIC**

Afin d'éclaircir les choix de départ à la retraite, une enquête complémentaire à l'EIC est prévue. **Cette enquête vise à compléter les informations recueillies dans l'EIC relatives à l'individu, à sa situation familiale et à ses intentions quant au départ à la retraite.**

Ces informations recueillies lors du déroulement de cette enquête permettront également d'alimenter la construction d'un modèle de micro simulation ou d'études prospectives issues de l'EIC. Les intentions de départ en retraite pourront également être confrontées par la suite avec les décisions réelles (en effet, l'EIC est un panel et les mêmes individus sont également suivis dans l'Échantillon inter régime de retraités).

L'enquête est prévue sur le terrain courant 2007. L'année 2006 sera donc consacrée au montage de l'enquête (questionnaire, passage CNIS et CNIL, tirage de l'échantillon, appel d'offre et choix du prestataire).

Dépendance

Le dispositif APA et son impact sur les personnes âgées dépendantes à domicile étant maintenant mieux cernés, le pôle Dépendance s'attachera à explorer des domaines moins connus :

le champ de la « dépendance psychique »

les déterminants de l'entrée en dépendance, notamment l'état de santé

les déterminants de l'institutionnalisation des personnes âgées dépendantes.

- **Remontées trimestrielles sur l'allocation personnalisée d'autonomie (APA)**

Cette opération trimestrielle destinée à suivre la montée en charge de l'Apa est basée sur un questionnaire rénové en 2004 et donne lieu à la publication d'un Études et Résultats trimestriel.

Avec la mise en place de la diffusion par internet (mi 2006) des données de l'Apa, la publication sur les bénéficiaires deviendra semestrielle (publication des résultats de décembre en mars, des résultats de juin en septembre).

Pour alléger la charge statistique des conseils généraux le questionnaire sur l'Apa sera raccourci : ne seront conservées que les informations de gestion des dossiers par le conseil général, ainsi que les informations sur le nombre de bénéficiaires et le montant de l'allocation. Les informations structurelles sur les bénéficiaires de l'Apa ne seront plus recueillies qu'une fois par an dans l'enquête sur les bénéficiaires de l'aide sociale départementale (bureau « Établissements sociaux, de l'action sociale locale et des professions »).

Handicap

Au 1^{er} janvier 2006, la nouvelle configuration institutionnelle de la prise en charge du handicap sera opérationnelle. Elle se traduira notamment par l'institution des maisons départementales du handicap en remplacement des COTOREP et des CDES, et par la mise en place de la prestation de compensation du handicap (PCH). Outre le suivi de **ces nouvelles mesures, le bureau préparera une enquête auprès des bénéficiaires de la PCH qui aura lieu en 2007.**

- **Suivi statistique de la prestation de compensation**

La prestation de compensation sera mise en place au 1^{er} janvier 2006. Une enquête auprès des conseils généraux sur le modèle de celle existant actuellement sur l'APA sera organisée afin d'en effectuer le suivi. Un groupe de travail sera mis en place dès que les décrets d'application seront parus. Participeront ce groupe la CNSA, la DGAS, l'ADF et des représentants des départements. Sans préjuger des conclusions du groupe de travail, il est envisageable de fusionner l'enquête APA et l'enquête PCH en une seule opération.

Il s'agira d'une opération trimestrielle, qui pourra évoluer. Dans un premier temps, compte tenu des capacités des conseils généraux, nous nous limiterons aux indicateurs fondamentaux :

Nombre d'allocataires par volet (5 volets : aide humaine, aide technique, aménagement du logement ou du véhicule, dépense spécifique et exceptionnelle, aide animalière). (Flux et stocks)

Nombre d'heures distribuées dans le trimestre au titre de l'aide humaine.

Montant versés dans le trimestre par volet.

Suivi parallèle de la baisse de charge de l'ACTP.

Une publication trimestrielle suivra chaque remontée d'information.

À partir du 2nd semestre l'enquête sera plus détaillée, le questionnaire sera réalisé dans le cadre du groupe de travail et tiendra compte notamment d'éléments réglementaires, il pourra notamment aborder les entrées et les motifs de sortie du dispositif, ainsi que des informations socio-démographiques sur les allocataires et leur lieu d'hébergement, sur la participation financière du département et de la CNSA, ou sur le suivi des personnes très lourdement handicapées.

Un retour d'information sera organisé, notamment auprès des conseils généraux, par le biais d'un serveur extranet.

- **Enquête sur les demandeurs de l'AAH (2e semestre)**

L'enquête vise à la connaissance des caractéristiques socio-démographiques des demandeurs de l'AAH, de leurs déficiences, de leur situation vis-à-vis de l'emploi, de leurs parcours et de leurs conditions de vie, de façon à éclairer les processus qui les conduisent à demander l'allocation.

Elle permettra en outre de connaître les conditions de mise en place des Maisons départementales des personnes handicapées (MDPH), issues de la loi du 11 février 2005. Elle pourra enfin contribuer à alimenter la réflexion sur les systèmes d'information des MDPH.

Cette enquête aura un double volet : pour une personne donnée, elle rassemblera à la fois les données de son dossier individuel (tel qu'il sera instruit dans les MDPH), ainsi que les données déclaratives sur les conditions de vie et les parcours (enquête en face-à-face auprès des personnes).

La réussite de cette opération est conditionnée à la mise en place d'un système d'information opérationnel pour le tirage d'échantillon dans les maisons du handicap, ainsi qu'à la collaboration de leur personnel.

- **Suivi de l'AAH**

Utilisation du modèle flux – stock pour fournir des prévisions d'AAH à 2 ans (premier trimestre)

- **Suivi des décisions des maisons départementales**

À partir de 2006, les systèmes d'informations des maisons départementales du handicap relèvent de la CNSA. C'est donc cette dernière qui organisera dorénavant les remontées des décisions concernant les adultes et les enfants. Les échanges d'informations entre la CNSA et la Drees seront l'objet d'une convention statistique. La Drees réalisera en collaboration avec la CNSA des analyses sur l'activité des commissions.

Le bureau participe à la mise en place par la CNSA d'un nouveau système d'information dans les maisons du handicap.

Décisions concernant les enfants

Le déploiement d'OPALES à l'ensemble des CDES est effectif depuis la rentrée de septembre 2005.

Les données 2005-2006 feront l'objet d'un Études et Résultats suivi d'un document de travail (fin 2006).

Possibilité d'études localisées en partenariat avec certaines Drass.

Décisions concernant les adultes

Les données 2005 feront l'objet d'une publication au cours de l'été 2006 (Études et Résultats).

Le document de travail sortira dès la disponibilité des fichiers (2^{ème} trimestre 2006), les tableaux départementaux seront précédés d'une brève présentation des résultats (1 ou 2 pages).

En collaboration avec la DEP du ministère de l'Éducation nationale, réalisation d'un document de travail présentant **une synthèse des statistiques existantes sur la scolarisation des jeunes en situation de handicap** (1^{er} trimestre 2006). Outre la présentation et la comparaison des enquêtes (champ, emboîtements des nomenclatures,...) cette publication reprendra les principaux indicateurs fournis par chaque source.

ETUDES

A) Pensions de retraite

- **Les retraites en 2005**

Le bilan annuel sur les retraites participe au diagnostic sur les revenus sociaux. Cette étude présente des données de cadrage sur les principales caisses de retraite (bénéficiaires de droits et liquidants). Fin 2006, le bilan sur les retraites en 2005, permettra d'analyser deux années de

suivi des réformes. Les données habituellement fournies (nombre de retraités, effets des revalorisations, évolution du pouvoir d'achat des retraités, nombre de bénéficiaires, montant moyens de pensions) sont complétées par les données relatives aux effets de la réforme (surcote, décote, etc).

Des travaux méthodologiques seront engagés pour calculer, à partir de ces éléments et de l'EIR, l'évolution annuelle de la pension moyenne. S'ils sont concluants, l'évolution de la pension moyenne sera publiée. (*publication fin 2006*)

La mise à disposition de l'EIR 2005 permet de réaliser de nombreuses études traditionnellement attendues sur ce support. En 2006, il est prévu de publier des données sur :

- **Les montants des retraites perçues en 2004 (1^{er} trimestre)**
- **L'évolution des retraites versées entre 2001 et 2004 (2^{ème} trimestre)**

Les autres études sur l'âge de liquidation, sur le cumul emploi-retraite ou sur les taux de remplacement seront effectuées l'année suivante.

- **Fins de carrière (3^{ème} trimestre)**

Une étude sur les trajectoires de fin de carrière des salariés du secteur privé sera effectuée à partir de l'EIR2005, de l'EIC2003, des fichiers UNEDIC et DADS. Pour les personnes de l'EIR nées en 1938, âgées de 66 ans, on étudiera la succession, depuis leurs 50 ans, de leurs périodes d'emploi (à temps complet ou partiel), de chômage, d'inactivité et de préretraite jusqu'à leur départ à la retraite. Des évolutions pourront être étudiées entre les générations 1930 et 1934 (à partir des EIR1997 et 2001).

- **Les faibles retraites : état des lieux et perspectives**

Cette étude se propose :

- dans un premier temps d'analyser les faibles retraites en 2004, à partir de l'EIR2005, et en particulier les pensions proches du minimum contributif (1^{ème} trimestre)
- dans un second temps, l'étude pourra se concentrer sur les générations 1934 et 1938 retraitées dans l'EIR 2005 et dont on connaîtra le parcours de carrière via l'EIC. Ceci nous permettra de dégager des « profils-types de carrières » d'individus conduisant à de faibles retraites. Des estimations pourront ensuite être réalisées à partir des générations d'actifs âgées de 50 ans ou plus présentes dans l'EIC et considérées comme « population à risque » au vu des profils-types déterminés afin d'estimer le nombre de futurs retraités parmi ces générations qui pourraient toucher une faible retraite, à législation inchangée (2^{ème} trimestre)

- **Modèle de micro simulation (pôle retraite en collaboration avec le bureau « Études structurelles et évaluation » de la sous-direction synthèses)**

Parallèlement à l'élaboration d'un premier prototype, deux grands projets vont structurer les travaux du modèle : l'analyse des transitions professionnelles et la réalisation d'une calculatrice des droits à la retraite. Ces projets visent d'une part à mettre en valeur la source et certains déboucheront sur des publications d'études dans les collections de la Drees. D'autre part, ils permettront de définir les choix de modélisation qui seront mis en œuvre au second semestre 2006, ceux-ci devant intégrer au mieux la valeur ajoutée de la source par rapport aux autres modèles existants, à savoir la richesse d'information sur les trajectoires et les poly-cotisants.

- **Typologie des polycotisants et transitions professionnelles (1er trimestre)**

Les premiers résultats de l'EIC indiquent une augmentation du nombre de polycotisants au fil des générations. Le concept de polycotisant recouvre des réalités très diverses : quasi-monocotisants (exemple : fonctionnaires ayant quelques trimestres au RG), polycotisants simultanés (exemple : médecins exerçant en libéral).

Une typologie à partir de l'EIC pourrait dégager des groupes homogènes par rapport au marché du travail et ainsi de simplifier les analyses sur les transitions professionnelles.

- **Analyse des transitions professionnelles (2ème semestre)**

Après une expertise de la qualité des informations, l'étude portera sur :

- d'une part, la fréquence de ces transitions (selon notamment les "qualifications" des personnes, les générations et les périodes) : parmi les questions traitées, figurent notamment celles des passages du secteur privé au secteur public, du salariat au travail indépendant, l'importance du chômage, des préretraites ou des arrêts maladie en fin de carrière
- d'autre part, l'impact des transitions sur les profils de rémunération comme sur les droits à la retraite : par exemple, dans quelle mesure les épisodes de chômage ou les arrêts maladie ont des répercussions sur les perspectives d'emploi et de rémunération, et par conséquent sur les droits à la retraite des personnes.

En outre, des analyses seront menées sur des catégories particulières de la population (agents des trois fonctions publiques, agriculteurs, indépendants, professions libérales) afin d'étudier, dans la mesure où la source EIC le permet, la spécificité de leurs parcours professionnels.

B) Veuvage

- **Pensions de réversion (3ème trimestre)**

Cette étude vise à donner une description de la population des bénéficiaires, des montants perçus et des régimes d'affiliation. Par ailleurs, sera analysé l'impact des modifications des conditions de ressources sur le versement des droits dérivés pour le régime général et les régimes alignés.

C) Épargne retraite

- **Bilan des plans d'épargne retraite volontaire**

Les premiers tableaux agrégés portant sur 2004 et recueillis au dernier trimestre 2005 seront publiés au premier semestre 2006.

Un bilan sur ce premier exercice sera réalisé avec les fédérations afin d'améliorer le système d'information sur l'épargne-retraite.

Dans cette optique, les données sur l'année 2005 pourraient être recueillies au second semestre 2006 et publiées pour la fin de l'année 2006.

- **Allocataires du minimum vieillesse**

La compilation des données des caisses sur le stock d'allocataires du minimum vieillesse au 31 décembre de chaque année n est effectuée en fin d'année n+1. Au quatrième trimestre 2006 sera publié un document de travail rassemblant les données disponibles sur le minimum vieillesse de l'allocation supplémentaire du minimum vieillesse au 31 décembre 2005. Ces données permettent de constituer des fichiers qui alimentent la Base de Données sur les Minima Sociaux et la Base de Données Statistiques Localisées.

- **Accumulation patrimoniale, cycle de vie et retraite (2 ème trimestre en collaboration avec l'INED)**

L'accumulation patrimoniale pouvant apporter un supplément de ressources pendant la période de retraite, outre l'acquisition de produits d'épargne complémentaire, elle comprend également différentes catégories d'actifs, tels que le logement et l'assurance vie. Il s'agit dans cette étude d'analyser le comportement d'accumulation des ménages en matière de retraite en identifiant les produits (financiers et non financiers) susceptibles d'être mobilisés au cours du cycle de vie pour financer la période de retraite (il s'agira aussi, dans la limite des données, d'étudier dans quelle mesure une désaccumulation s'opère)..

D) Dépendance

- **Recueil de données individuelles sur les bénéficiaires de l'APA (1er trimestre)**

Des données individuelles concernant les bénéficiaires de l'Apa seront recueillies auprès d'un échantillon représentatif de conseils généraux. Ces données permettront d'estimer l'âge d'entrée, l'âge de sortie et le temps passé dans le dispositif Apa en fonction du lieu de vie et du degré de dépendance, dans le but d'améliorer les projections de nombre de bénéficiaires de l'Apa. Ces données donneront lieu à publication d'un Études et Résultats au second semestre 2006.

- **Prévisions du nombre de bénéficiaires de l'APA**

Les prévisions à un et deux ans du nombre de bénéficiaires de l'Apa seront actualisées à la fin du premier trimestre 2006.

- **Déterminants de l'institutionnalisation (2nd trimestre)**

Des monographies seront réalisées avec des chercheurs en sociologie pour connaître les facteurs déclenchant l'entrée en établissement et cerner les rôles respectifs de la dégradation de l'état de santé, de la configuration familiale, de l'environnement (accessibilité), des ressources et du mode de vie antérieur. Elles permettront ainsi de dégager, parmi les différents facteurs d'institutionnalisation, ceux sur lesquels une action est possible pour favoriser le maintien à domicile des personnes âgées, qui correspond souvent le plus à leurs souhaits.

Le pôle Dépendance participera au comité de pilotage de l'enquête auprès d'un échantillon d'usagers des établissements pour personnes âgées menée par le bureau « Établissements

sociaux, de l'action sociale locale et des professions » sur la thématique de l'entrée en institution des personnes.

- **Recours aux soins et pathologies (2nd trimestre)**

Le recours aux soins des personnes âgées de 75 ans et plus (professionnels, médicaments, hospitalisations) sera étudié à partir de l'enquête Santé ; cette étude donnera lieu à publication d'un Études et Résultats à la fin du deuxième trimestre 2006. Elle sera éventuellement complétée d'une description des pathologies observées au sein de la population âgée. Une réflexion sera menée pour voir s'il est possible de comparer les pathologies de la population âgée à domicile telles qu'observées dans l'enquête Santé avec celles de la population résidant en établissement diagnostiquées par les médecins coordinateurs dans l'enquête EHPA 2003 (volet pathologies).

- **Problématiques de la dépendance : réflexions sur l'approche statistique résultant de troubles psychiques**

Le pôle animera un groupe de travail sur la dépendance dont le but est de parvenir à une vision globale des problématiques afférentes, notamment dans le domaine de la « dépendance psychique » : clarification des concepts et définitions, bilan des grilles d'analyse employées et des chiffrages déjà réalisés. Ce travail sera réalisé en partenariat avec les chercheurs travaillant sur ce thème, éventuellement à l'échelon international. Il alimentera la réflexion sur la future enquête Santé-Handicap.

Le groupe de travail organisera un colloque à la fin 2006, en partenariat avec la CNSA et un ou plusieurs conseils généraux, pour faire un bilan de l'Apa et envisager les perspectives du dispositif, et ce sous plusieurs aspects : projections nationales de personnes âgées dépendantes, estimations et projections à l'échelon départemental de personnes âgées dépendantes, bilan de la grille AGGIR, géographie de la dépendance, réflexions de la CNSA et de la DGAS, travail des conseils généraux sur le terrain.

- **Assurance dépendance (1^{er} semestre)**

Une étude monographique sur les caractéristiques des assurances « dépendance » sera effectuée : elle portera notamment sur les garanties couvertes, la tarification, l'âge, les exclusions. L'étude portera à la fois sur les contrats individuels et les contrats collectifs.

Un groupe de travail piloté par la Drees et réunissant les trois secteurs (assurances, mutuelles et institutions de prévoyance) sera réuni en 2006, dans le but de définir un dispositif de suivi statistique des contrats d'assurance dépendance, s'appuyant sur une typologie des contrats.

E) Handicap

Disparités départementales d'attribution de l'AAH : on tentera d'expliquer ces disparités par les caractéristiques socio-démographiques des départements, ou par des effets de substitution avec d'autres allocations (RMI, pensions d'invalidité) (premier trimestre).

- **Évolution de l'implantation sur le territoire des établissements et services médico sociaux.**

Des données sur d'autres types de structures (classes et établissements scolaires, hôpitaux...) seront recherchées pour étendre l'analyse à l'ensemble des structures destinées aux enfants et adolescents handicapés, de manière à mettre en évidence d'éventuelles complémentarités, au niveau départemental, entre établissements et services médico-sociaux et établissements scolaires. Un rapprochement avec l'enquête "trajectoires" apportera des éléments comparatifs (publication 1^{er} trimestre 2006).

- **Actualisation de l'étude sur la scolarisation des enfants handicapés.**

En collaboration avec la DEP (Ministère de l'Éducation), une actualisation de l'étude sur la scolarisation des enfants handicapés sera réalisée au 1^{er} semestre 2006. Elle pourra intégrer des éléments sur les trajectoires de scolarisation tirés de l'enquête enfants handicapés.

La scolarisation des enfants passés en CDES. De quels types d'enseignement bénéficient (ou non) les jeunes handicapés passés en commissions départementales d'éducation spéciale ? De quels types d'établissement relèvent-ils ? Pour quels types d'enseignement reçus ? Les élèves bénéficient-ils en outre de modes d'accompagnement ? Quels sont les aspects discriminants du « handicap », de l'âge, etc...

Dans quelle mesure les parcours sont-ils monolithiques ou mixtes entre les différentes formes de scolarisation ?

- **La prise en charge des enfants ayant des handicaps d'origine prénatale**

20 % des enfants passés en CDES sont atteints d'anomalies chromosomiques ou de malformations congénitales, c'est à dire qu'ils présentent un handicap dont l'origine se situe avant la naissance. Ceci permet une description plus approfondie de ce groupe d'enfants à partir du volet CDES (*genre, diagnostic, déficience principale et associée, incapacités...*). Et aussi des éléments recueillis auprès de la famille (*comparaison du diagnostic déclaré avec celui posé par la CDES, date de découverte et origine du problème de santé telles qu'elles sont données par la famille, autonomie et contraintes liés au handicap...*).

Par ailleurs, trois études seront sous traitées à des prestataires extérieurs, sur les thèmes :

- **La prise en charge du handicap par les institutions et les attentes des familles**

Délai entre la découverte du handicap et la première décision CDES, liens entre les décisions d'AES et les modifications affectant l'état de santé de l'enfant, l'organisation familiale. Une attention particulière devra être accordée aux périodes d'absence de prise en charge, ou de prise en charge partielle. La question de l'appréciation des familles vis à vis de cette prise en

charge est aussi à étudier, en distinguant si possible les facteurs objectifs (carence avérée de la prise en charge,...) des facteurs subjectifs.

- **Les parcours des enfants handicapés entre les différents modes de prise en charge**

les modes les plus fréquents de prise en charge des enfants, succession de ces différents modes de prise en charge, durées, les autres types d'accompagnements, (combinaisons intégration collective et SESSAD...) l'hospitalisation. Les parcours d'une structure à l'autre et les raisons des éventuels changements de mode de prises en charge seront étudiés. Ceci permettra par exemple, de savoir si les enfants scolarisés en établissement médico-éducatif le sont pendant toute leur scolarité et dans le cas contraire d'analyser les ruptures dans la scolarisation.

- **Le rôle des SESSAD dans la prise en charge des enfants handicapés**

Le développement des SESSAD est le phénomène le plus marquant de l'évolution du secteur médico-éducatif de ces dernières années. On observe un jugement plus positif des familles pour ces dispositifs que pour les autres structures médico-éducatives. On note aussi, dans l'Enquête ES, une sur-représentation des enfants atteints de déficiences physiques par rapport à l'ensemble des enfants pris en charge dans le secteur médico-éducatif. Pour approfondir ces questions, on comparera les déficiences des enfants suivis dans les SESSAD à ceux des enfants accueillis dans les établissements spécialisés.

Quels sont les apports de ces structures en terme de lien parents/enfant ; parents/professionnels ?

À quel moment du parcours de l'enfant interviennent-ils le plus ?

F) Collaborations extérieures

Le bureau participera à la cellule Handiscol (statistiques sur la scolarisation des enfants handicapés). Outre l'apport de l'enquête « trajectoires des enfants passés en CDES », le bureau apportera son expertise pour l'exploitation par la DEP de son enquête sur l'intégration dans le premier degré.